



OMCT

SOS-Torture Network

TERMES DE REFERENCES

**GROUPE DE TRAVAIL
TORTURE & TERRORISME**

A. Pourquoi un tel groupe de travail?

Le terrorisme et les actes terroristes sont aujourd'hui une réalité dans de très nombreuses régions du monde, réalité qui se renouvelle et se transforme sans disparaître. Il en va de même des lois et des politiques de lutte contre le terrorisme qui portent atteinte aux droits humains et à la prohibition absolue de la torture. **Un discours de plus en plus corrosif, au niveau local et global, suggère que la torture peut être nécessaire et utile, et que la protection des droits humains doit être mise de côté pour un intérêt supérieur- la sécurité.**

Les menaces sécuritaires et actes terroristes ont toujours créé un « eux et nous », avec la rhétorique bien connue « nous sommes en guerre contre le terrorisme » qui n'a eu de cesse d'entraver notre travail de plaidoyer pour la prévention de la torture et d'entraîner diverses menaces et attaques contre les défenseurs des droits humains. Alors que nous espérons surmonter le post attaques du 11 septembre 2001, le récent tournant populiste en Europe ainsi que les défis de l'Etat islamique et des groupes similaires ne sont que deux illustrations parmi d'autres de la persistance du problème. Nous n'avons pourtant eu de cesse d'affirmer la prohibition absolue de la torture et de démontrer que la pratique de cette dernière est contreproductive, contribue à un manque de confiance envers l'État et peut directement alimenter la radicalisation, voire le terrorisme lui-même.

Malgré la diversité et la richesse de nos expertises et expériences de terrain, nos messages restent trop souvent prévisibles et abstraits, alors même que les enjeux sont immenses. **C'est pourquoi, dans ce contexte spécifique, le mouvement global anti-torture est plus que jamais appelé à agir.**

Le défi pour nous est fondamental. Nous devons créer et recréer des espaces d'échanges, de partage de nos expériences pour renouveler nos approches, développer des stratégies innovantes et des messages efficaces pour contrer les discours « tout sécuritaire » et empêcher ainsi les préoccupations légitimes liées à la sécurité de détruire les fondements des droits humains.

L'OMCT, en tant que solide réseau d'organisations de la société civile, vise depuis 1985 à accompagner, renforcer et protéger les organisations anti-torture dans le monde et plus particulièrement dans les environnements sensibles. Grâce à nos membres, l'Assemblée Générale et le Conseil Exécutif, le Secrétariat Général (Genève et Bruxelles), ainsi que notre bureau en Tunisie, nous pouvons bénéficier d'un large éventail d'expertises et d'expériences de terrain de tous les continents.

Ce groupe de travail, en offrant une plateforme de dialogue entre les membres de notre réseau et nos partenaires stratégiques, vise ainsi à contribuer à créer le véritable potentiel d'un réseau global et à renforcer notre impact.

B. Quel est son mandat et sa méthodologie ?

Ce groupe de travail, en créant un espace d'échange d'expériences autour d'un noyau dur composé d'une douzaine d'organisations anti-torture du monde entier directement interpellées par le défi du terrorisme et les discours antiterroristes, vise à fournir des conseils et un soutien à notre réseau SOS-Torture dans son ensemble. Le mandat du groupe consistera à conseiller le Secrétariat Général de l'OMCT et le Conseil Exécutif sur :

- 1- La cartographie des défis des organisations de la société civile dans la lutte contre la torture et le terrorisme et l'identification des domaines et des besoins de recherche ;**
- 2- L'appui aux activités de plaidoyer et des conseils en matière de politique juridique à l'adresse des membres du Réseau SOS-Torture ;**
- 3- L'élaboration de discours contre-narratifs, de stratégies efficaces de communication et de campagne sur la prohibition de la torture dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.**

La méthodologie sera participative et basée sur le partage d'expérience et d'expertise. Sur la base d'un processus ouvert, le groupe de travail comprendra au moins 12 membres du Réseau SOS-Torture ou partenaires stratégiques ayant un intérêt particulier et une expérience dans le domaine. Tout au long, le groupe pourra identifier des recherches supplémentaires et mener d'autres consultations avec l'ensemble des membres du Réseau SOS-Torture. Le groupe se réunira au moins trois fois en personne avec une série de webinaires supplémentaires pendant les trois années de mise en œuvre initiale du projet. Les langues de travail seront le français et l'anglais.

Le groupe de travail pourra approfondir des recherches sur certaines des questions suivantes :

- Comment comprendre les actes terroristes et réagir aux actes terroristes pour accroître notre crédibilité en parlant publiquement sur le sujet ?
- Comment contrer la légitimation de la torture et des mauvais traitements dans ce contexte ?
- Comment combiner des arguments juridiques et des arguments de principe tout en abordant l'argument de l'efficacité ?
- Comment comprendre la relation entre la violence de l'État, les abus et le risque de la radicalisation croissante et du terrorisme ? Avons-nous une compréhension suffisante du phénomène de la radicalisation ? Comment s'attaquer à ses causes profondes, parmi lesquelles la persistance de la torture ?
- Comment contrer l'argument selon lequel le terrorisme est sans précédent et rend donc tout cadre juridique national et international actuel inadéquat ?
- Comment penser et mettre en œuvre des actions conjointes à une échelle globale ?

Le groupe de travail examinera également les expériences de lutte contre la torture dans les contextes de sécurité nationale pour identifier des arguments et des campagnes efficaces pour guider l'OMCT et son réseau.

De plus, il pourra également discuter les menaces contre les défenseurs du fait du changement de l'environnement de travail :

- Comment contrer les attaques contre les défenseurs des droits humains et les dérives directement liées à la mise en œuvre des lois antiterroristes, des politiques et discours contre les défenseurs ?
- Comment contrer l'instrumentalisation de la législation antiterroriste pour des raisons politiques ?

C. Quels sont les résultats attendus ?

En termes de **documentation et d'outils** :

- La rédaction de papiers juridiques et politiques ;
- Le développement de stratégies de plaidoyer ;
- Le développement de stratégies et outils de campagne.

En termes de **renforcement des capacités** des membres du groupe de travail, mais aussi indirectement de tout le Réseau SOS-Torture :

- Renforcement de la communication et du réseautage au sein des ONG (meilleure réflexion collective);
- Meilleure compréhension des questions liées à l'interdiction de la torture dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (appuyée grâce au partage des expériences passées, des bonnes et mauvaises pratiques) ;
- Compétences renforcées en matière de plaidoyer et de campagnes (innovantes et impactantes).

D. Quel va être le processus de sélection et la composition?

Le groupe de travail sera composé de **12 ONG membres de notre Réseau SOS-Torture ou membres potentiels avec un intérêt et une expertise en la matière**, venant du monde entier, et choisi grâce à un processus transparent, fondé sur une liste de critères : domaine d'expertise, motivation, aptitude à travailler en groupe, langue, sexe, âge et équilibre géographique.

La décision sera prise par un Comité de Sélection relevant du Conseil Exécutif de l'OMCT formé par trois membres de ce dernier ayant une connaissance particulière de la question, y compris les deux vice-présidents de l'OMCT, convoqués par le Secrétaire Général de l'OMCT.

E. Parrains et personnes ressources

Patronage : Ce groupe de travail sera placé sous le patronage de Mme Hina Jilani, Présidente de l'OMCT, Prof. M Nils Melzer, Rapporteur Spécial sur la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et de Mme Fionnuala Ní Aoláin, Rapporteuse Spéciale sur la Promotion et la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme.

Coordination et secrétariat : Le groupe de travail sera convoqué par le secrétariat international de l'OMCT, de manière physique au moins une fois par an, avec par ailleurs l'organisation de webinaires. La coordination sera assurée par une coordinatrice de projet, en étroite collaboration avec le Secrétaire Général et l'équipe de communication.

Comité consultatif: L'idée sera d'entourer le groupe de travail de professionnels ayant des expériences et expertises variées liées à la thématique du groupe de travail et pouvant s'impliquer ponctuellement pour enrichir les échanges.

Pour plus d'information, veuillez contacter Camille Henry, coordinatrice du groupe de travail, ch@omct.org

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien de

